



# Projet éducatif

2023-2027

**Centre Éducation des Adultes - CÉA**

**Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais  
CSSHBO**



## Table des matières

1. MOT DE LA DIRECTION .....	2
2. ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF.....	2
3. ENCADREMENTS LÉGAUX .....	3
4. COLLABORATEURS À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF .....	3
5. CONSULTATION AVANT L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF.....	4
6. CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE LE CENTRE ÉDUCATION DES ADULTES (INTERNE ET EXTERNE) ...	5
7. LA CLIENTÈLE.....	6
8. MISSION, VISION ET VALEURS DU CENTRE ÉDUCATION DES ADULTES.....	8
9. LES FORCES de nos centres.....	8
10. LES DÉFIS de nos centres.....	8
11. LE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE PEVR 2023-2027 - CSSHBO .....	9
12. CIBLES ÉTABLIES D'ICI 2027 .....	10
13. REDDITION DE COMPTES DU PROJET ÉDUCATIF.....	11



# Projet éducatif

## 1. MOT DE LA DIRECTION



Nous sommes ravis de vous présenter notre Projet éducatif passionnant ! Axé sur l'innovation et l'inclusion, ce projet vise à créer un environnement d'apprentissage dynamique où chaque élève peut s'épanouir. En intégrant des approches pédagogiques novatrices, des ressources technologiques et des partenariats communautaires, nous visons à stimuler la curiosité intellectuelle et à développer les compétences du 21e siècle. Ensemble, en tant que communauté éducative, nous forgeons l'avenir de nos élèves en les préparant à relever les défis de demain. Soyez prêts à inspirer, à apprendre et à grandir ensemble dans cette passionnante aventure éducative.

Merci à chacun des membres de notre équipe et à nos partenaires pour votre travail acharné, votre passion et votre détermination. Ensemble, nous continuons à façonner l'avenir de nos élèves et à bâtir un environnement éducatif qui les prépare au succès.

## 2. ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

L'élaboration d'un Projet éducatif est un processus essentiel dans le domaine de l'éducation. Ce projet définit les orientations, les objectifs et les moyens pour atteindre une vision spécifique de l'éducation au sein d'une institution, d'une communauté ou d'un système éducatif plus large. Voici quelques étapes clés dans l'élaboration d'un tel projet :

- Portrait de la situation:** Il s'agit d'évaluer la situation actuelle de l'institution ou du système éducatif en identifiant ses forces, ses faiblesses, ses besoins et ses défis. Cette étape peut inclure des analyses statistiques, des enquêtes, des entretiens avec les parties prenantes et des observations sur le terrain.
- Définition de la vision et des valeurs :** Il est important d'articuler une vision claire de ce que l'on souhaite réaliser à travers le projet éducatif, ainsi que les valeurs fondamentales qui le sous-tendent. Cette vision doit être inspirante, mobilisatrice et alignée sur les besoins et les aspirations de la communauté éducative.
- Identification des objectifs et des priorités :** Sur la base du diagnostic initial et de la vision établie, il convient de définir des objectifs spécifiques et des priorités stratégiques à atteindre à court, moyen et long terme. Ces objectifs doivent être mesurables, réalistes et en adéquation avec la vision et les valeurs définis précédemment.
- Planification des actions et des ressources :** Une fois les objectifs définis, il est nécessaire de planifier les actions concrètes à mettre en œuvre pour les réaliser. Cela implique d'identifier les ressources nécessaires (humaines, financières, matérielles) et d'établir un calendrier réaliste pour la mise en œuvre des différentes étapes du projet.
- Mobilisation des acteurs et communication :** L'élaboration d'un Projet éducatif nécessite l'implication et la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés, qu'il s'agisse des enseignants, des autres membres du personnel, des élèves, des parents et des partenaires.
- Évaluation et ajustement :** Enfin, il est important de prévoir des mécanismes d'évaluation régulière pour suivre la mise en œuvre du projet afin de mesurer les progrès réalisés par rapport aux objectifs fixés, d'identifier les éventuels écarts ou obstacles rencontrés et d'ajuster les actions en conséquence pour garantir l'efficacité et la pertinence du Projet éducatif dans le temps.

### 3. ENCADREMENTS LÉGAUX

Extrait de la LIP :

Article 37. Le Projet éducatif de l'école, qui peut être actualisé au besoin, comporte :

- 1° le contexte dans lequel elle évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite éducative;
- 2° les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative;
- 3° les cibles visées au terme de la période couverte par le Projet éducatif;
- 4° les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
- 5° la périodicité de l'évaluation du Projet éducatif déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire.

### 4. COLLABORATEURS À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

Les travaux d'élaboration du Projet éducatif ont été dirigés par l'équipe de direction des CÉA du CSSHBO avec la participation d'un comité de travail qui a réuni différents acteurs du milieu. Ainsi, un comité composé de dix (10) personnes a collaboré à la réalisation du portrait du centre et en a fait l'analyse, et ce, afin de bien établir les enjeux, les orientations et les objectifs qui sont au cœur de notre Projet éducatif.

Le présent document est le résultat d'une importante démarche de consultation à laquelle ont participé tous les membres du personnel, et ce, du portrait de la situation en passant par le choix des objectifs et les moyens à privilégier.

L'élaboration du Projet éducatif a exigé la mise en place d'un comité de pilotage pour ce travail. Ce comité est composé du directeur, du directeur adjoint, des membres du personnel enseignant, des membres du personnel de soutien ainsi que des membres de l'équipe du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Membres du comité de pilotage du projet éducatif 2023-2027			
Nom	Titre d'emploi	Nom	Titre d'emploi
Serge Lacourcière	Directeur	Lynda Bouliane	Conseillère pédagogique
Daniel Larche	Directeur adjoint	Valérie Major	Agente de réadaptation
Espérance Nkinabacura	Conseillère formation scolaire	Liane Fortin	Enseignante
Mélissa Lafrenière	Technicienne en travail social	Heather Smith	Enseignante
Nathalie Lacroix	Agente de bureau	Annie Major	Enseignante

## 5. CONSULTATION AVANT L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

Avant d'élaborer un Projet éducatif, il est essentiel de mener une consultation approfondie auprès des parties prenantes concernées. Cette étape cruciale permet de garantir que le projet répond aux besoins, aux aspirations et aux réalités spécifiques de la communauté éducative. Voici quelques étapes à suivre pour mener une consultation :

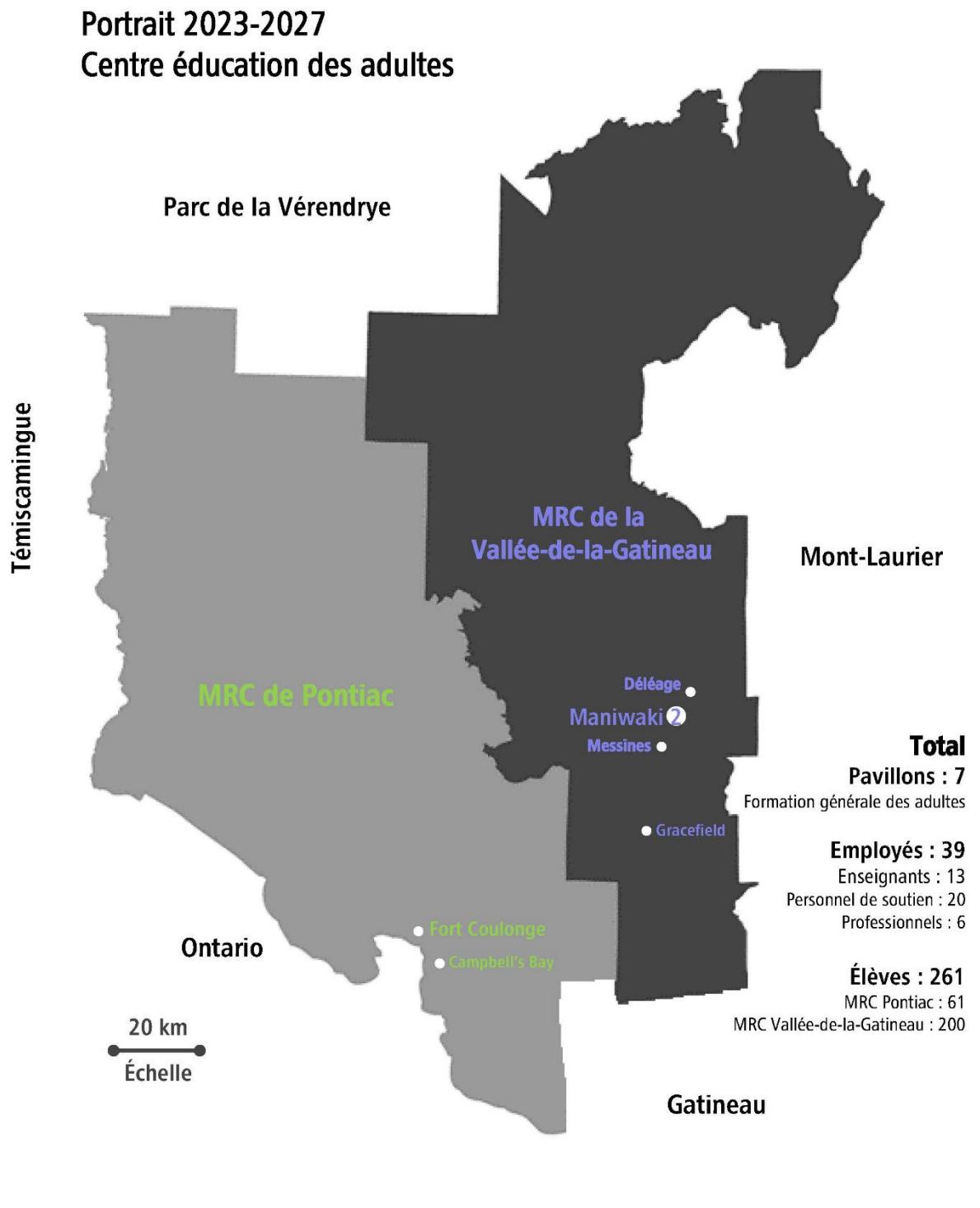
1. **Identification des acteurs cibles** : Identifier toutes les personnes qui seront concernées par le Projet éducatif. Cela peut inclure les enseignants, les élèves, les parents, les membres du personnel administratif, les représentants de la communauté, les partenaires, etc.
2. **Collecte d'informations** : Rassembler des informations sur les besoins, les défis, les priorités et les aspirations de chaque personne impliquée dans le Projet éducatif. Cela peut se faire à travers des entretiens individuels, des groupes de discussions, des ateliers participatifs, des observations sur le terrain, etc.
3. **Analyse des données** : Analyser les données recueillies pour identifier les tendances, les points communs, les divergences et les points de convergences entre les personnes sondées. Cela permet de mieux comprendre les enjeux et les opportunités liés à l'éducation dans le contexte spécifique.
4. **Définition des objectifs communs** : Faciliter des discussions inclusives et participatives pour définir des objectifs communs et partagés pour le Projet éducatif. Ces objectifs doivent refléter les préoccupations et les aspirations de l'ensemble de toutes les personnes concernées.
5. **Engagement et appropriation** : Impliquer activement les personnes dans le processus d'élaboration du projet éducatif pour favoriser leur engagement et la mise en œuvre des actions. Les personnes impliquées doivent se sentir entendues, respectées et valorisées tout au long du processus.

Voici les membres du comité de pilotage du Projet éducatif 2023-2027 :



## 6. CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE LE CENTRE ÉDUCATION DES ADULTES (INTERNE ET EXTERNE)

Un vaste territoire et une clientèle variée



Les récentes données sur l'environnement social et économique des MRC du Pontiac et de la Vallée-de-la-Gatineau indiquent que la population dans nos régions est de plus en plus vieillissante et vulnérable sur le plan du contexte socio-économique. Cette problématique entraîne des répercussions directes sur l'emploi et sur la santé globale de la population. On remarque que l'appauprissement global se maintient ou s'accentue et que l'atteinte d'une qualification ou d'une première diplomation est difficile pour plusieurs personnes de la communauté ayant déjà de la difficulté à subvenir aux besoins essentiels. Les CÉA du CSSHBO entendent prendre en compte ce contexte afin d'ajuster leur offre de services dans le but de répondre aux réalités des générations actuelle et future.

## 7. LA CLIENTÈLE

Actuellement, nos CÉA offrent annuellement des services éducatifs à près de 261 adultes. Cette clientèle fréquente les différents pavillons des CÉA à temps partiel ou à temps plein selon le principe de conciliation travail/études, famille/études. Le temps de formation varie selon la disponibilité des apprenants. L'entrée en formation se fait de façon planifiée pour les mois de septembre et en continu pour le reste de l'année scolaire. Les CÉA offrent des services variés à une clientèle hétérogène. Certains s'inscrivent pour terminer leurs études secondaires ou pour compléter les préalables menant à la formation professionnelle, d'autres pour parfaire ou bonifier leur formation ou pour participer à des ateliers de formation en intégration sociale (FIS). Pour ce qui est des sorties, elles sont variables en fonction de l'atteinte des objectifs personnels ou de l'obtention des préalables nécessaires à la poursuite des études comme l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES) ou pour des raisons d'ordre personnel.

Tableau de l'état des inscriptions par centre 2023-2024 - (01-07-2023 au 31-01-2024)

Nom du centre	Ville/Municipalité	Nombre d'élèves
<b>Programme de formation de base commune et diversifiée</b>		
CNDD	Maniwaki	64
Centre St-Joseph	Gracefield	24
Centre Pontiac	Fort-Coulonge	6
<b>Programme de formation d'insertion socioprofessionnelle hors institution</b>		
Maison Amitié	Maniwaki	10
La Belle Époque	Maniwaki	24
Pavillon de la paix	Messines	34
Le Manoir Campbell's Bay	Campbell's Bay	28
<b>Programme de formation d'insertion socioprofessionnelle</b>		
<b>Personne en déficience physique et intellectuelle</b>		
Centre St-Eugène	Déléage	44
Centre Pontiac	Fort-Coulonge	27

Nous avons observé, au cours des années, que bon nombre de nos élèves sont âgés entre 16 et 20 ans et qu'il est primordial de leur accorder notre soutien dans tous les aspects de leur scolarisation. Comme cet aspect est un enjeu important dans nos CÉA, nous avons bonifié nos services complémentaires (orthopédagogie, réadaptation, orientation, animation et loisirs, travail social et soutien pédagogique) afin qu'ils répondent aux besoins d'une clientèle soucieuse de réussir. Il est important qu'on trace un portrait individualisé de leurs besoins et de leurs capacités afin de leur offrir les meilleures chances de réussite. Heureusement, les compétences des membres du personnel en place dans nos CÉA, leur ouverture face aux changements pédagogiques et la collaboration du personnel du Centre de services scolaire favorisent l'atteinte de nos objectifs.

#### Répartition de la clientèle des CÉA pour l'année scolaire 2022-2023

Catégorie d'âge	16-18	19-20	21-30	31-40	41-50	51 et plus	Total
Nombre	49	14	41	21	13	123	261
Pourcentage	18.77 %	5.36 %	15.71 %	8.05 %	4.98 %	47.13 %	100 %



## 8. MISSION, VISION ET VALEURS DU CENTRE ÉDUCATION DES ADULTES



*Source : compte rendu de l'équipe-école du 6 janvier 2023*

## 9. LES FORCES de nos centres

- La qualité des relations entre le personnel de nos centres et notre clientèle;
  - L'expérience de nos enseignants;
  - La proximité de tous les membres du personnel dans le cheminement de l'élève;
  - La compétence et la stabilité du personnel;
  - Un climat scolaire positif;
  - Le service d'orientation scolaire et de soutien aux élèves.

## 10. LES DÉFIS de nos centres

- La pénurie de main d'œuvre qualifiée due à la disponibilité d'emplois et aux salaires compétitifs rendant moins alléchant le retour aux études, surtout à temps plein;
  - Les stratégies d'arrimage des élèves de la FGJ à la FGA;
  - La poursuite du développement avec la FGJ (formation générale des jeunes).

## 11. LE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE PEVR 2023-2027 - CSSHBO

Un Plan d'engagement vers la réussite est un ensemble d'initiatives, de stratégies et d'actions conçues pour soutenir le succès académique, social et personnel des apprenants. Ce plan est généralement mis en place dans le cadre d'une institution éducative, comme une école, un collège ou une université, mais peut également être développé à l'échelle d'un système éducatif plus large. L'objectif principal d'un tel plan est de créer un environnement propice à la réussite de tous les apprenants en tenant compte de leurs besoins individuels, de leurs défis et de leurs aspirations.

Cette démarche a donné lieu à une vaste consultation sous forme de groupes d'échanges et de sondages dans le but de permettre à tous les parents, partenaires et membres de la communauté de contribuer à la rédaction de l'énoncé de vision et à la validation des enjeux et des orientations.

Le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) constitue donc un outil de gouvernance amélioré devenant à la fois un outil de planification et un outil d'aide à la décision en cohérence avec la Politique de la réussite éducative du Ministère de l'éducation du Québec (MEQ). Ce plan fait connaître les engagements des membres de l'équipe du CSSHBO visant à améliorer la réussite des élèves tout en définissant et en orientant les priorités d'action de l'organisation.

Le Projet éducatif du Centre éducation des adultes du CSSHBO se veut un prolongement du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 de notre Centre de services scolaire. Il permet aux centres de s'adapter aux particularités propres à notre clientèle, à la situation géographique et aux caractéristiques de notre communauté.

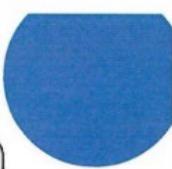
### Napperon du Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027

**NOTRE MISSION :**

Organiser, au bénéfice des élèves jeunes et adultes des services éducatifs de qualité, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification pour notre population, tout en contribuant à sa mesure au développement social, culturel et économique de notre région en promouvant et valorisant l'éducation publique sur notre territoire.

**NOTRE VISION :**

« Ensemble, innovons pour développer des milieux collaboratifs, inclusifs et stimulants afin de cultiver les passions et les réussites. »



**1 LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE**

**FAIRE DE LA RÉUSSITE NOTRE GRANDE PRIORITÉ**

**Objectif 1 : Assurer la réussite des élèves**

- Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 15 mois après l'entrée en secondaire inclus le PEB et le TGA (63,4 % à 80 %)
- Taux de diplomation et réussite des garçons (54,8 % à 65 %)
- Taux de diplomation et réussite des filles (79,7 % à 83 %)
- Taux de diplomation et réussite des élèves sans plan d'intervention à leur entrée au secondaire (78,6 % à 85 %)
- Taux de diplomation et réussite des élèves HDAA (42,4 % à 60 %)
- Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 4<sup>ème</sup> année du primaire (50,2 % à 65 %)
- Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématiques (compétence théorique), 6<sup>ème</sup> année du primaire (50,9 % à 65 %)
- Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture en français, langue d'enseignement, 2<sup>ème</sup> année du secondaire (40,7 % à 60 %)
- Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve de mathématiques (compétence théorique) de 2<sup>ème</sup> année du secondaire (52,5 % à 60 %)

**Objectif 2 : Maitriser et valider la formation professionnelle**

- Taux de réussite dans les matières et dans des élèves du PEB-QEP 3 et 4 (8 à juin 2024)
- Taux d'inscription en formation professionnelle (40 % à 50 %)
- Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle avec bilinguisme (80 % à 85 %)

**Objectif 3 : Développer de nombreux projets pédagogiques particuliers**

- Taux de participation des élèves de niveau primaire à un projet pédagogique innovant (40 % à 75 %)
- Taux de participation des élèves de niveau secondaire à un projet pédagogique particulier (66 % à 33 %)

**2 MILIEUX DE VIE ET D'APPRENTISSAGE**

**FAIRE DU CSSHBO UN EMPLOYEUR DE CHOIX**

**Objectif 4 : Assurer le recrutement, l'émission professionnelle et la démission du personnel**

- Taux de recrutement du personnel (à venir) juillet 2024)
- Taux de rétention du nouveau personnel deux ans après l'embauche (à venir) juillet 2024)

**Objectif 5 : Assurer l'apprentissage et le développement continu et professionnel**

- Proportion du personnel ayant été appris et développé (70 % à 90 %)
- Taux d'inscription au programme de qualification ou personnel (36 % à 50 %)
- Proportion du personnel engagé dans des équipes collaboratives (à venir) juillet 2024)

**ASSURER UN ENVIRONNEMENT ACCUEILLANT, IRMÉNANT ET SÉCURITAIRE**

**Objectif 6 : Maintenir un climat de bien-être, de bien-être et de sécurité**

- Proportion d'élèves et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'école du MEQ (0 à 100 %)
- Taux du sentiment de sécurité (élèves et personnel) (élèves de 85 % à 90 % et personnel de 93 % à 95 %)

**Objectif 7 : Chiffrer et développer des zones de collaboration**

- Nombre de zones de collaboration avec les parents (0 à 10)
- Nombre de zones de collaboration avec les partenaires (3 à 6)
- Nombre de partenaires impliqués dans nos projets école-territoire (à venir) juillet 2024)
- Nombre de parents impliqués dans nos projets école-territoire (à venir) juillet 2024)

**Legendes :**

- Taux de réussite à 100 % précis par taux de diplomation et réussite
- Pratique pédagogique innovante : Vise à augmenter la motivation et la persévérance scolaire.
- Prise de décision : Juillet 2024
- Zones de collaboration : L'apport de faire qui inclut l'apport des parents et des partenaires, service de la sécurité des élèves

**3 LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE**

**DÉVELOPPER LA MOBILISATION ET L'ENGAGEMENT DES PARENTS ET PARTENAIRES**

**Objectif 8 : Chiffrer et développer des zones de collaboration avec les parents et partenaires**

- Nombre de zones de collaboration avec les parents (0 à 10)
- Nombre de zones de collaboration avec les partenaires (3 à 6)
- Nombre de partenaires impliqués dans nos projets école-territoire (à venir) juillet 2024)
- Nombre de parents impliqués dans nos projets école-territoire (à venir) juillet 2024)

**NOS VALEURS :**

BONNEVAILLE ENGAGEMENT RIGUEUR

**ORIENTATIONS TRANSVERSALES :** UTILISER LES DONNÉES PROBANTES HARMONISER NOS PRATIQUES

**Centre de services scolaire des Moults-Bois de l'Outaouais**

**Québec**

Cap sur la réussite

Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 du CSSHBO

## 12. CIBLES ÉTABLIES D'ICI 2027

Notre Projet éducatif vise à guider les efforts de nos communautés vers l'atteinte d'objectifs communs pour les quatre (4) prochaines années. Les indicateurs et les cibles ne sont qu'une partie des paramètres à considérer dans l'évaluation de l'efficacité de nos actions.

Le tableau suivant brosse le portrait des actions sur lesquelles nos CÉA se baseront pour atteindre les cibles établies d'ici 2027.

ORIENTATIONS CSSHBO	OBJECTIFS PEVR	OBJECTIFS FGA EN COHÉRENCE AVEC LE PEVR	INDICATEURS	CIBLES FGA
<b>ENJEU 1 : RÉUSSITE ÉDUCATIVE</b>				
Faire de la réussite notre grande priorité	Accroître la réussite des élèves (MEQ)	Utiliser des approches pédagogiques variées pour stimuler le désir et le plaisir d'apprendre	Diminuer le taux d'abandon des élèves dans les programmes de formation de base commune et diversifiée	De 31% à 25%
	Moderniser et valoriser la formation professionnelle (MEQ)	Élargir les zones de collaboration avec la FP pour sensibiliser davantage la clientèle FGA	Augmenter la proportion des élèves ayant été sensibilisés à l'ensemble des programmes FP disponibles	100 % des élèves inscrits à la FGA ont participé à une activité de promotion de la FP
<b>ENJEU 2 : MILIEU DE VIE ET D'APPRENTISSAGE</b>				
Faire du CSSHBO un employeur de choix	Assurer l'appréciation et le développement professionnel du personnel	Promouvoir et valoriser l'importance du développement professionnel pour tous les membres du personnel	Discuter avec chaque employé du plan de développement professionnel lors des rencontres d'appréciation de la contribution avec la direction	De 80 % à 100 %
Assurer un environnement accueillant, bienveillant et sécuritaire	Maintenir un climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité (MEQ)	Maintenir et bonifier un milieu de vie accueillant, bienveillant et sécuritaire	Améliorer la perception du climat scolaire positif dans nos centres  Maintenir à un taux bas le nombre d'incidents de violence dans les centres	Cible à venir en fonction du portrait initial 2024
<b>ENJEU 3 : COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE</b>				
Développer la mobilisation et l'engagement des parents et partenaires	Clarifier et développer des zones de collaborations avec les Parents et partenaires	Collaborer avec les partenaires afin de diversifier l'offre de formation pour nos élèves	Augmenter le nombre d'activités à l'interne et à l'externe avec nos partenaires	Cible à venir en fonction du portrait initial 2024

## LEXIQUE

**Enjeu** : Les enjeux englobent tout ce que l'établissement d'enseignement, ses élèves et ses partenaires peuvent perdre ou gagner selon les stratégies qui seront mises en œuvre. Sa détermination repose sur la connaissance de l'environnement interne et externe de l'établissement.

**Orientation** : Une orientation permet à l'établissement d'affirmer les intentions qui marqueront la réalisation de sa mission. Elle traduit les priorités de l'établissement d'enseignement. Elle est rattachée à un ou plusieurs enjeux.

**Objectif** : L'objectif précise les engagements prioritaires de l'établissement.

**Indicateur** : L'indicateur est une information ou une mesure qui permet de juger des progrès accomplis en vue de l'atteinte de l'objectif. Il illustre concrètement, en tout ou en partie, le résultat, le phénomène ou l'objet qu'on veut mesurer.

**Cible** : La cible est le résultat attendu qui désigne le degré d'accomplissement visé par une intervention au cours d'une période donnée et par rapport à une mesure de situation de départ. Elle est la valeur visée par l'indicateur. La cible est précise et normalement quantifiable. Elle est présentée en valeur chiffrée, en nombre absolu ou en pourcentage.

## 13. REDDITION DE COMPTES DU PROJET ÉDUCATIF

La dernière étape à suivre lors d'une gestion axée sur les résultats est la production d'une reddition de comptes. Elle consiste à évaluer le Projet éducatif et à en présenter le résultat des actions à la communauté.

L'équipe du Centre éducation des adultes suivra et analysera le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens utilisés pour réaliser ses engagements. Dans un esprit constructif, l'évaluation sera une occasion d'améliorer les résultats futurs et de partager des pratiques innovantes.



Le conseil d'établissement transmettra à la communauté éducative les choix effectués par l'équipe-école et les résultats observés (LIP, articles 75 et 109.1). L'information présentée sera claire, précise et succincte, rédigée dans un langage accessible et rapportée fidèlement, et ce, dans un souci de transparence comme le requiert la reddition de comptes.





www  
www  
www

www  
www  
www



\*\*\*\*\*





**CÉA** - Maniwaki, Gracefield et Pontiac